

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 18 (1880)
Heft: 49

Artikel: Fanny : [suite]
Autor: Collas, Louis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-185991>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Et n'ouso pas sein 'na barquetta
 M'eimbantsi per dessus l'édhietta.
 — Oh ! bin, repond l'autra, vu prâo
 Tè fère passa noutron crâo,
 Ein no z'attatseint pè 'na piaula,
 Et po cein, vâi-tou, n'ein pas fauta
 Dè corda, ni dè fi d'artsau,
 On bet dè djon, l'est tant qu'ein faut.
 Et coumeint y'âodri la premiere,
 Se d'hazâ la tэта tè vire,
 Te n'as, quand tiréri, lo djon
 Què dè dzevatâ on bocon ;
 Et dinse on va passâ la golhie
 Sein pî que ton cotson sè molhie.
 Dinsè l'ont de, dinsè l'on fé,
 Mâ pè lo mâitein dè cé lé,
 Clia granta pesta dè renaille
 Fâ lo pliondson et le tenaille
 Lo bet dè djon, po que lo rat
 La sâidie avau ; mâ harte-là !
 Lo rat reincontre on bet d'achetta,
 S'ein sert coumeint de 'na liquietta,
 Et quand l'autra fâ lo pliondson,
 Lo rat, dèssu lo tavelion,
 Sè crampounè coumeint on diablo
 Ein suppliyeint, lo miserablo,
 Qu'on espagnâi sè dzo. — « Na pas !
 Repond la garça, tè faut bas !... »
 Mâ tandi que'sè tsermaillivont
 Et que ti dou sè trevougnivont
 Lo bet dè djon, on lutséran,
 Que n'étâi pas tant bornican,
 Le guegnivè du 'na liquierna,
 Et sein allumâ sa lanterna
 Tracè por eimpougni lo rat
 Et s'ein fère onna frecachat.
 Mâ quand vâo solévâ la bête,
 Cheint oquiè dè pèsant qu'arrête.
 Adon yé vâi que n'est pas tot
 Què lo rat, mâ que tint onco
 On fameux bocon dè vicaille,
 Onna granta balla renaille
 Que peind à l'autro bet dâo djon.
 Cein lâi fasâi ruti, pesson.
 Lè z'eimportâ dein son mènadzo
 Yô l'ein fe on rudo carnadzo
 Kâ lé, sein pedi, sein remoo,
 A ti lè dou baillâ la moo.
 Et l'est dinsè qu'on sort seimbliablo
 A djeint innoceint et coupablo.
 Po lo rat, cein fut on guignon,
 Mâ po l'autra, 'na pounechon.

C.-C. D.

Fanny.

— Lorsqu'il partit, le cœur brisé, j'étais avec elle au moment où la voiture qui l'emportait passa devant la fenêtre : son visage se couvrit d'une vive pâleur, qu'elle expliqua par une indisposition subite. Plus tard, quelqu'un s'étant permis de l'attaquer devant elle, elle prit sa défense avec une chaleur qui me frappa. Pourquoi, Fanny, baisses-tu la tête comme si tu

avais à rougir ? Je crus alors que tu obéissais au besoin qu'éprouve toute personne honnête de repousser les traits de la calomnie. Mais rappelle-toi le jour où nous arriva la fausse nouvelle que monsieur était mort loin de son pays ; non, ce n'était pas pour un indifférent que tu aurais éprouvé la profonde douleur dont tu fus accablée. Les souvenirs me reviennent en foule aujourd'hui que je sais ce que j'ignorais alors. Veux-tu que je les énumère ? Ou bien t'inscris-tu en faux contre mes paroles ?

Fanny gardait le silence ; elle paraissait souffrir beaucoup.

— Et maintenant, reprit sa sœur, quand l'homme de bien que tu as toujours aimé vient t'offrir son dévouement, tu le repousses. Si j'ai bien compris, ta pauvreté t'impose ce refus.

Puisqu'il en est ainsi, ton exemple m'enseigne ce que je dois faire. En acceptant la somme dont tu t'es dépouillée pour moi, j'ai eu tort, j'ai oublié le juste sentiment de ma fierté. Mais il est temps encore de réparer cette faute. Le prix de la Roseraie, un emprunt qu'il nous sera facile de faire, nous permettrons de te rembourser ta dot.

— Ma sœur, dit Fanny d'une voix étranglée, que t'ai-je donc fait pour que tu prennes plaisir à me faire souffrir ?

Elle suffoquait.

— Pourquoi serais-je moins jalouse de ma dignité que tu l'es de la tienne ? A mon retour, je dirai comme toi tout à l'heure : Rien ne pourra me faire changer d'avis.

Je crus que c'était pour moi le moment d'intervenir.

— Fanny, votre sœur a raison, et vous n'auriez pas le droit de lui reprocher les scrupules exagérés d'une fierté obstinée, si vous-même les preniez pour règle. Pourquoi ceux que le caprice du sort a gratifiés d'une part plus grande dans les dons de la fortune seraient-ils condamnés à les garder pour eux seuls ? Dans les échanges que font entre eux ceux qui s'aiment, il n'y a que les trésors du cœur qui comptent.

Voyez-vous ce pavillon qui se profile si gracieusement sur l'azur du ciel ? Eh bien ! tout à l'heure, en le regardant, je faisais un rêve. Je me disais : Si elle voulait, nous nous y fixerions. M. et Mme de Londe continueraient d'habiter la maison qu'ils occupent. J'apporterais dans leur industrie les capitaux que je possède et nous formerions une association qu'aucun dissentiment ne troublerait jamais. Votre chère petite Blanche continuerait d'apprendre auprès de vous comment on devient une femme accomplie. Toutes les joies que vous regrettiez vous resteraient, il n'y aurait de changé que la présence d'un mari qui confondrait son bonheur avec le vôtre. Je me disais aussi que le sort me devait peut-être ce dédommagement. Mais vous ne l'avez pas voulu. Je vais donc rentrer dans ma solitude.

— Non, restez, dit Mme de Londe ; vous voyez bien qu'elle comprend que persister dans son idée serait folie.

Elle prit la main de sa sœur et la mit dans la mienne. Fanny ne la retira pas.

— Oh ! mon Dieu ! que de peine, dit la sœur aînée, que de peine pour déterminer les gens à accepter le bonheur !

Nous reprîmes le chemin de la maison. Tous les visages étaient gais, souriants. La petite Blanche se trouva sur notre passage. La tristesse dont elle avait remarqué l'expression autour d'elle l'avait gagnée. Nous lui fîmes bien vite comprendre que tous les nuages étaient dissipés, qu'il n'y avait plus qu'à se laisser aller aux riantes impressions.

Les jours ont passé sur mon bonheur sans que rien soit venu en troubler l'inaltérable sérénité. Mon pavillon est une charmante bonbonnière où rien ne manque de ce qui peut égayer notre modeste existence. Mais ma chère femme est le plus bel ornement de notre ermitage. Son activité s'exerce toujours avec le même entrain pour le bonheur de ceux qui l'entourent. La petite Blanche grandit dans une atmosphère constamment pure, elle a maintenant deux familles qui se partagent son affection.

La fortune de de Londe, grâce à l'apport de mes capitaux, s'est promptement relevée, ses opérations se sont étendues. Dans le lointain la haute cheminée ne se lasse pas d'envoyer dans l'air ses spirales de fumée. Mais le rôle que je joue dans l'association est bien faible, bien effacé ; un rêveur comme moi a bien autre chose à faire qu'à surveiller le travail, à dres-

ser des comptes et à tracer des plans. De Londe sait bien que je suis un médiocre collaborateur et en a pris gaiement son parti.

LOUIS COLLAS.

Où est le bonheur.

Je vois sur une pelouse une chèvre blanche, qui n'a pour occupation que de tondre l'herbe dans tout le cercle que lui permet d'atteindre la corde qui l'attache à un piquet.

Sa corde est longue, et elle pourrait paître une herbe grasse et verte pendant deux heures. Mais elle commence toujours par tirer sur son lien et manger à l'extrémité de sa corde, se mettant sur les genoux, dont le poil est usé, pour atteindre plus loin, attirant du bout de la langue des brins d'herbe hors de sa portée, et faisant tant d'efforts, que son collier l'étrangle et la fait tousser.

C'est précisément ce que nous faisons tous dans la vie. Chacun de nous a son piquet, sa corde et son cercle tracé. Presque toujours, au dedans du cercle, il trouverait une pâture facile pour son corps, pour son esprit et pour son cœur. Chaque pelouse a au moins ses pâquerettes. Eh bien ! nous usons notre force, et quelques-uns usent aussi leurs genoux, à atteindre ce qui est dehors.

Les esprits en Bavière sont actuellement agités par une question des plus importantes.

Il s'agit de la couleur des pantalons que portent les avoués. Les juges prétendent que les avoués ne doivent plaider qu'en pantalon noir. La chambre des avoués, à Munich, a décidé au contraire que le pantalon noir et le frac noir ne sont pas obligatoires.

A l'audience du 28 octobre, M. Dominique Blab, qui avait à plaider un procès au Landgericht de Munich, s'était présenté en pantalon gris foncé.

— Monsieur l'avoué, lui dit aussitôt le président, vous portez un pantalon gris au lieu d'un pantalon noir ; usant du droit que me confère l'article 177 de la loi sur l'organisation judiciaire, je vous renvoie de l'audience.

— Il est vrai, répliqua M. Blab, que l'article 177 confère ce droit au président ; mais comme mon pantalon est gris foncé, je pense que le tribunal pourra user d'indulgence, et je le prie de prendre une décision en toute forme à ce sujet.

Le tribunal se retira dans la chambre du conseil et sortit avec une déclaration d'incompétence.

Les journalistes français perdent rarement l'occasion de mettre en scène le caractère gai, jovial et souvent spirituel des Marseillais. Ils justifient ainsi ce vieil adage : *On ne prête qu'aux riches*. Voici une de leur nouvelle boutade :

Deux indigènes de la Cannebière devisent des Jules Gérard, des Bombonnel et autres tueurs de fauves.

— La chasse au lion ! s'écrie l'un d'eux, mais c'est une plaisanterie !

— Oh ! une plaisanterie !

— Comme je te le dis, mon bon. Ainsi, moi, quand je suis allé à Alger, hé ! je m'avise un matin de sortir de la ville avec ma carabine ; je n'avais pas fait quinze pas que j'aperçois deux grosses oreilles qui dépassent un buisson... Pan ! je tire et je vais voir. C'était un lion que j'avais tué raide !... Quinze pas plus loin, je vois une grosse queue qui se balançait derrière un énorme palmier. Pan ! je tire, je vais voir : c'était un autre lion en train d'expirer. Ça allait bien, hé ? Quinze pas plus loin, j'aperçois deux gros yeux brillants comme des phares à travers une haie de cactus !

— Ah ! ne me dis pas que c'était un troisième lion, s'écrie l'interlocuteur impatienté, ou je te f..lanque ma botte quelque part.

— Je me doutais de cela, mon bon !... aussi j'ai tiré en l'air !

Plusieurs solutions peuvent être données au problème de notre précédent numéro ; tels sont les nombres 301, 724, etc. Aussi, dans le tirage au sort, n'avons-nous pas fait de distinction entre les divers nombres qui répondent à la question, quoique le plus petit soit nécessairement celui qui a dû être choisi par le maladroit qui a cassé les œufs. — La prime est échue à M. John Viret, à Villars-Mendraz.

Autres questions : Un limaçon veut gravir un mur qui a dix pieds de haut. Il monte 3 pieds pendant le jour et redescend un pied pendant la nuit. Combien de jours lui faudra-t-il pour arriver au but ?...

Un marchand achète 1 tonneau de vin à raison de 78 centimes le litre. En route, il se fait un déchet de 46 litres. Pour rentrer dans ses fonds, il est obligé de le vendre 6 centimes de plus le litre. Quelle est la contenance du tonneau ?

Prime : Une belle vue photographique.

Les billets du premier concert de M. Rubinstein ont été si rapidement enlevés, que pour satisfaire au désir de ses nombreux admirateurs, il nous donnera un *second concert* mercredi 8 décembre, à 8 heures du soir.

Théâtre. Demain 5 décembre, à 7 1/2 h. — *La joie de la maison*, jolie comédie en 3 actes, suivie de l'opéra comique toujours à la mode, toujours couru, et dont la musique entraînante ne lasse jamais : *La fille de Madame Angot*.

Nous informons les souscripteurs à la seconde édition du voyage de *Favey et Grognuz* que cette brochure est sous presse et qu'elle leur sera envoyée très prochainement. — Les souscriptions seront encore reçues jusqu'au 20 courant. Prix : 1 franc pour les souscripteurs, au lieu de fr. 1 25 en librairie.

COSTUMES ET TRAVESTISSEMENTS

Entreprise pour théâtres, cortèges historiques et tableaux vivants.

Vente de galons or et argent et ornements pour costumes.

Chez M. REGAMEY, 33, rue de Bourg, 33.